



Campagne viabilité hivernale 2024-2025



Chaque année en Côte-d'Or, on compte en moyenne :

- **20 jours de verglas**
- **10 jours de neige**

Du 15 novembre 2024 au 17 mars 2025

le dispositif de viabilité hivernale, mis en place par le Conseil Départemental, doit faciliter les déplacements des automobilistes et assurer leur sécurité sur les routes départementales de la Côte-d'Or.



Les moyens mis en œuvre

Le Conseil Départemental fait appel pour l'essentiel à ses moyens propres, mais aussi à des entreprises et des agriculteurs.

La réactivité est au cœur de l'intervention. Cette mobilisation des moyens face aux aléas de la météo est essentielle pour rendre les routes aussi praticables et sûres que possible en toutes circonstances.

Le service hivernal fonctionne 24h/24h pendant toute la période hivernale sur Le réseau routier prioritaire. Ce dispositif se caractérise par des contraintes fortes liées à la variabilité des conditions météorologiques et aux conditions d'exécution des interventions.

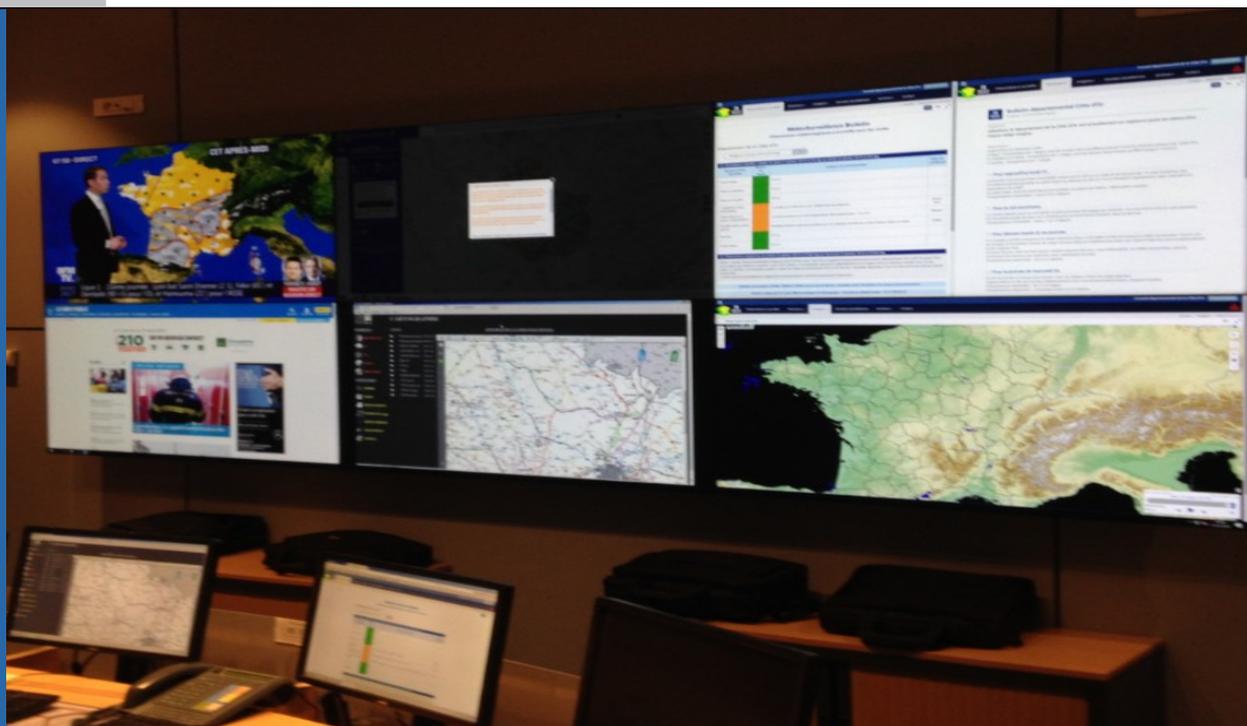
En situation dégradée, 3 niveaux de traitement ou service :

- **1 205 km - VH1: déneigés et/ou salés de jour et de nuit en priorité.**

Il s'agit d'itinéraires stratégiques qui concentrent l'essentiel du trafic

- **2 017 km - VH2 : déneigés et/ou salés de jour uniquement de 6h à 21h**

- **2 488 km - VH3 : déneigés de jour uniquement de 6h à 21h**
avec salage de certaines parties à risque.



Cet hiver, l'information sur les conditions de circulation sur les routes départementales 24h/24h

Soucieux d'informer au mieux la population et en particulier les usagers de la route, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or via son **C**entre d'**I**nformation et de **G**estion du **T**rafic (CIGT) met en place, chaque hiver, un dispositif d'information en temps réel (en conditions dégradée) sur les conditions de circulation et l'état des routes départementales.

Avant de prendre le volant, chaque automobiliste peut s'informer sur les conditions de circulation des 5 710 km de routes départementales avec :

Une rubrique Inforoute dédiée sur le site internet du Conseil Départemental, ou directement sur **inforoute21.fr**

www.cotedor.fr

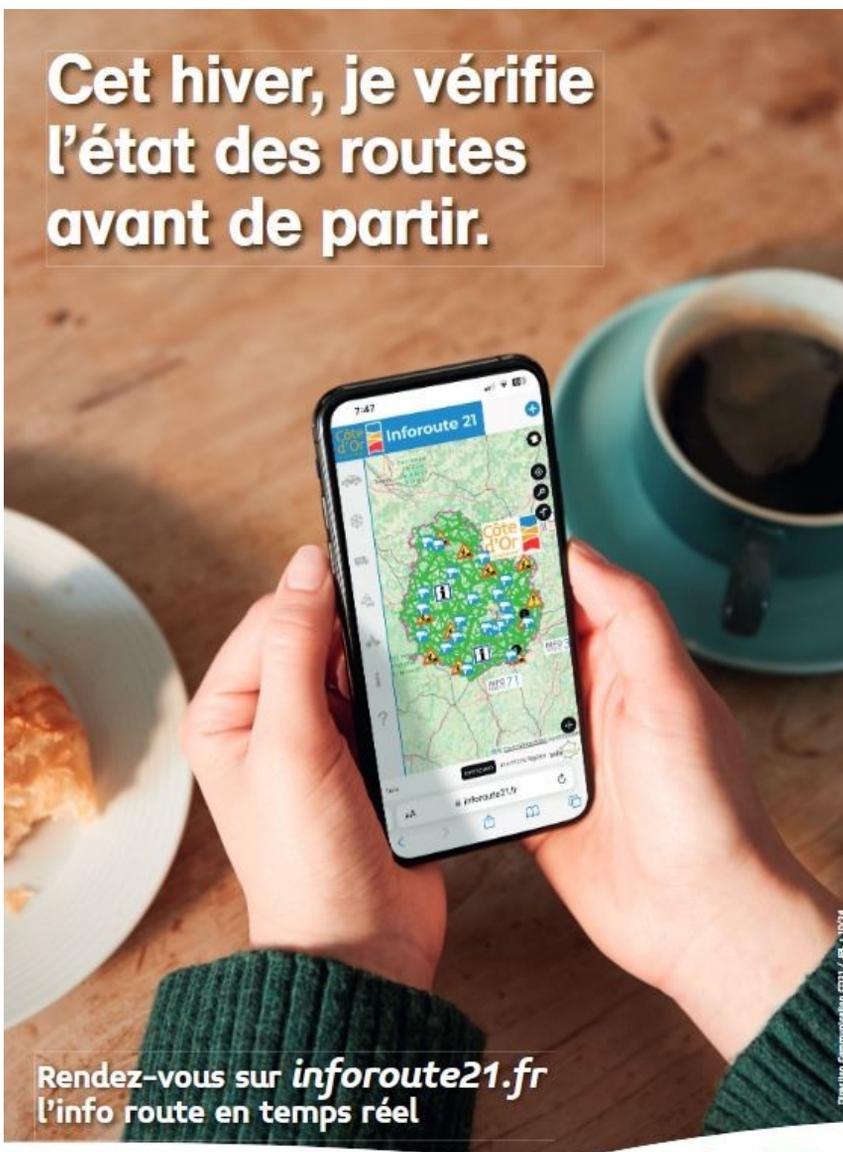
Un serveur vocal pour connaître la tendance et l'état des routes départementales, en place 24h/24h au **03 80 63 30 63**

Vos conditions de circulation sur inforoute21.fr

Une carte présentant les conditions de circulation sur le réseau routier départemental, actualisée plusieurs fois par jour, avec une légende claire :

- **Vert** : circulation normale
- **Orange** : attention quelques zones verglacées et/ou enneigées
- **Rouge** : circulation difficile nécessitant des équipements spéciaux
- **Noir** : route fermée à la circulation

Cet hiver, je vérifie
l'état des routes
avant de partir.



Rendez-vous sur *inforoute21.fr*
l'info route en temps réel

Direction Communication 0331 / 85 5 1024



Des conseils pour les automobilistes

La sécurité sur la route dépend aussi de la responsabilité de chaque automobiliste. Mieux informés, mieux équipés, plus vigilants, ils peuvent en effet réduire considérablement les risques et les conséquences des intempéries sur la circulation (accidents, trafic ralenti, voire paralysé...).

Les règles d'or

- Équiper son véhicule pour l'hiver
- S'informer des conditions de circulation
- Organiser son déplacement à l'avance
- Conduire prudemment
- Faciliter le travail des personnels chargés du déneigement
- Laisser la priorité aux engins de déneigement, ne jamais les dépasser
- En cas de croisement avec un engin, ralentir et serrer à droite
- Ne pas abandonner son véhicule sur une chaussée enneigée